



**COMMUNE DE SORAL**  
**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2018**

Présents :	M. Raoul FLOREZ, Président Mme Anne JAGGI, Adjointe M. Gérard FONTAINE, Adjoint M. Philippe REVILLET, Secrétaire général Mme Magali Barthassat, Mme Marie-Agnès DOUGOUD, Mme Céline FONTAINE M. Jordane FONTAINE, M. René GREPT, M. Didier JACCARD, M. Nicolas HAFNER
Excusés	Mme Joséphine RODRIGUEZ, M. Olivier FARNER, M. Lory GENOUD, M. Martin STAUB
Procès-verbal :	M. Fabrice LOSEGO

**M. le président** ouvre la séance du Conseil municipal à 18h30.

1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 23 avril 2018**
2. **Approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2017 et les moyens de les couvrir**
3. **Approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2017**
4. **Proposition du maire relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2018 de 46'000 F destiné à couvrir des dépenses non prévues pour le chemisage d'une canalisation sur la route cantonale des Lolliets**
5. **Proposition du maire relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de 24'800 F destiné à l'acquisition d'un véhicule de pompier d'occasion**
6. **Proposition du maire relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de 146'000 F destiné à la rénovation de la place de jeux sur la parcelle No 10'288**
7. **Proposition du maire relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de 77'000 F visant notamment à améliorer la sécurité routière et à procéder à une analyse des espaces publics de la commune**
8. **Proposition du maire relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de 500'000 F destiné à la réfection du chemin de l'Ancien-Château**
9. **Présentation d'un projet de règlement communal sur la gestion des déchets**
10. **Propositions et questions individuelles**
11. **Communications de l'exécutif**

**1. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 avril 2018**

*Corrections :*

p.1 : **Mme Barthassat** faisait partie des présents à la séance, et non des excusés.

p.6 : **Mme Dougoud** corrige « espace publique » en « espace public ».

**COMMUNE DE SORAL**  
**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2018**

p.6, dernier paragraphe : **M. Hafner** corrige « lesquels » par « lesquelles ».

p.7 : **M. Hafner** corrige « Soral Ephémère » par « Soral FMR ».

p.7 : **Mme Dougoud** demande à ce que soit rajouté au PV, en haut de page et sous la rubrique « Soirée d'été 24 août », l'information selon laquelle la soirée est organisée par l'Association pour le Burkina Faso.

p.7, point 9, deuxième paragraphe : **Mme Dougoud** corrige en « Cela dit, un des trois arbres a dû être coupé et la souche enlevée. »

p.7, point 9, troisième paragraphe : **Mme Dougoud** demande à ce que le cheval en bois et la bascule soient également mentionnés dans la liste des éléments du projet.

p.8 : point 9, dernier paragraphe : **Mme Dougoud** corrige « La commission, à l'unanimité de ses membres présents... » par « Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents, ... »

p.9 : **Mme Jaggi** corrige son information en disant que le bus, s'il a du succès, pourrait voir sa capacité augmentée à 80 personnes.

p.9 : **M. J. Fontaine** demande à ce qu'un espace soit rajouté entre les deux paragraphes (juste après « La réponse est oui. ») et d'une manière générale, souhaiterait que le texte de ce point soit plus clairement présenté.

P.9 : **M. Grept** souhaiterait voir ajouté que la commune a dû se battre pour obtenir un crédit d'étude de CHF 300'000.-, alors que l'Etat sort CHF 500'000.- de sa poche sans aucune condition.

Le procès-verbal, avec les modifications, est approuvé à l'unanimité.

## **2. Approbation des crédits supplémentaires 2017 et les moyens de les couvrir**

**M. le président** soumet la délibération au vote :

Vu le compte administratif pour l'exercice 2017 qui comprend le compte de fonctionnement et le compte d'investissement,

vu le compte rendu financier pour l'exercice 2017 qui comprend le bilan et les tableaux demandés par le Département présidentiel,

vu la commission des finances du 9 avril 2018,

vu les articles 30, al. 1, lettre f, et 96 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Maire,

le Conseil municipal

**D E C I D E**

**COMMUNE DE SORAL**  
**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2018**

Par 7 voix pour, soit à l'unanimité des membres présents,

1. D'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2017 suivants pour un montant total de 64'739.57 F, soit :

FONCTION	NATURE	DESIGNATION	
2	300	AUTORITÉS ET COMMISSIONS	2'999.80
2	303	ASSURANCES SOCIALES	388.10
5	303	ASSURANCES SOCIALES	2'387.85
5	305	ASSURANCE-MALADIE ET ACCIDENTS	1'429.00
5	352	COMMUNES	1.00
8	312	EAU ÉNERGIE COMBUSTIBLE	388.00
8	314	ENTRETIEN IMMEUBLES PAR DES TIERS	5'284.40
14	314	ENTRETIEN IMMEUBLES PAR DES TIERS	1'270.40
14	318	HONORAIRES PRESTATIONS DE SERVICE	1'319.45
21	319	FRAIS DIVERS	709.80
33	313	ACHATS FOURNITURES ET MARCHANDISES	2'613.00
34	314	ENTRETIEN IMMEUBLES PAR DES TIERS	356.92
54	313	ACHATS FOURNITURES ET MARCHANDISES	392.90
54	318	HONORAIRES PRESTATIONS DE SERVICE	2'052.00
58	341	Fonds intercom. crèches - péréqu.	311.00
58	367	ÉTRANGER	1'500.00
62	314	ENTRETIEN IMMEUBLES PAR DES TIERS	3'952.65
62	315	ENTRETIEN OBJET MOBILIER PAR TIERS	5'529.95
71	312	EAU ÉNERGIE COMBUSTIBLE	689.55
71	314	ENTRETIEN IMMEUBLES PAR DES TIERS	3'164.40
72	318	HONORAIRES PRESTATIONS DE SERVICE	3'736.36
74	314	ENTRETIEN IMMEUBLES PAR DES TIERS	4'979.20
90	330	PATRIMOINE FINANCIER	4'837.55
90	351	CANTONS	10'328.44
94	322	DETTES À MOYEN ET LONG TERMES	368.25
95	312	EAU ÉNERGIE COMBUSTIBLE	1'198.65
95	318	HONORAIRES PRESTATIONS DE SERVICE	2'550.95
		<b>TOTAL ECART DE CHARGE</b>	<b>64'739.57</b>

2. Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.

**3. Approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2017**

**M. le président** soumet la délibération au vote :

Vu le compte administratif pour l'exercice 2017 qui comprend le compte de fonctionnement et le compte d'investissement,

vu le compte rendu financier pour l'exercice 2017 qui comprend le bilan et les tableaux demandés par le Département présidentiel,

vu la commission des finances du 9 avril 2018,

vu les articles 30, al. 1, lettre f, et 96 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Maire,

**COMMUNE DE SORAL**  
**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2018**

le Conseil municipal

D E C I D E

Par 7 voix pour, soit à l'unanimité des membres présents,

1. D'approuver le compte rendu financier de l'exercice 2017.
2. D'approuver le compte de fonctionnement 2017 pour un montant de 2'155'219.69 F aux charges et de 3'015'007.56 F aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à 859'787.87 F.
3. D'approuver le compte d'investissement 2017 pour un montant de 45'596.00 F aux dépenses et de 16'000.00 F aux recettes, les investissements nets s'élevant à 29'596.00 F.
4. D'approuver le financement des investissements nets de 29'596.00 F par l'autofinancement à raison de 1'184'685.87 F au moyen de la somme de 324'898.00 F représentant les amortissements inscrits au compte de fonctionnement et au moyen de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement s'élevant à 859'787.87 F.
5. D'approuver l'augmentation de la fortune nette s'élevant à 859'787.87 F représentant l'excédent de revenus du compte de fonctionnement 2017.
6. D'approuver le bilan au 31 décembre 2017, totalisant à l'actif un montant de 19'717'897.98 F qui se compose de :

- Patrimoine financier (natures 10 à 13)	16'714'804.36 F
- Patrimoine administratif (natures 14 à 17)	3'003'093.62 F
- Avances aux financements spéciaux (nature 18)	0 F
- Découvert (nature 19)	0 F

Total de l'actif 19'717'897.98 F

Et au passif un montant de 19'717'897.98 F qui se compose de :

- Engagements courants et passifs transitoires (natures 20 et 25)	102'671.12 F
- Dettes à court, moyen et long termes (natures 21 et 22)	7'871'305.15 F
- Engagements envers des entités particulières (nature 23)	0 F
- Provisions (nature 24)	618'000.00 F
- Engagements envers les financements spéciaux	

**COMMUNE DE SORAL**  
**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2018**

et les préfinancements (nature 28)	353'307.24 F
- Fortune nette (nature 29)	10'772'614.47 F

Total du passif	19'717'897.98 F
-----------------	-----------------

Les engagements en faveur de tiers hors bilan s'élevaient au 31.12.2017 à 0 F.

**4. Proposition du Maire relative à l'ouverture d'un crédit supplémentaire 2018 de 46'000 F destiné à couvrir des dépenses non prévues pour le chemisage d'une canalisation sur la route cantonale des Lolliets**

**M. le président** soumet la délibération au vote :

Vu la nécessité d'assainir le collecteur EP – Zone A – Lot 8 RC des Lolliets par un chemisage OV 40/60 sur 94 ml,

vu la prise en charge par le FIA de ces travaux sur l'exercice 2017,

vu la comptabilisation de cette dépense sur l'exercice 2018,

conformément à l'art. 30, al. 1, let. d de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,

sur proposition du Maire,

le Conseil municipal

**D E C I D E**

par 7 voix pour, soit à l'unanimité des membres présents,

1. D'ouvrir au Maire un crédit budgétaire supplémentaire 2018 de 46'000 F.
1. 2. De comptabiliser ce montant dans le compte de fonctionnement 2018 sur le compte 7206.00.31430.00.
3. De couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette.

**5. Proposition du Maire relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de 24'800 F destiné à l'acquisition d'un véhicule de pompier d'occasion**

**M. le président** soumet la délibération au vote.

vu la vétusté du véhicule de la compagnie des pompiers de Soral,

**COMMUNE DE SORAL**  
**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2018**

vu la nécessité d'acquérir un véhicule en bon état de fonctionnement,

vu l'opportunité d'acquérir un véhicule d'occasion en excellent état,

conformément à l'art. 30 al. 1 lettre e de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Maire,

le Conseil municipal

**D E C I D E**

par 6 voix pour et 1 contre,

1. D'acquérir un véhicule pour la compagnie de pompiers de Soral.
2. D'ouvrir au Maire un crédit de 24'800 F destiné à cette acquisition.
3. De comptabiliser la dépense prévue dans le compte des investissements puis de la porter à l'actif du bilan de la commune dans le patrimoine administratif.
4. D'amortir la dépense prévue au moyen de 8 annuités qui figureront au budget de fonctionnement dès 2018.
5. D'autoriser le Maire à contracter, si nécessaire, un emprunt auprès des établissements de crédit de son choix, à concurrence de 24'800 F afin de permettre l'acquisition de ce bien.

**6. Proposition du Maire relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de 146'000 F destiné à la rénovation de la place de jeux sur la parcelle No 10'287 et No 10'288**

**M. le président** soumet la délibération au vote :

Vu la réunion du 7 novembre 2017 de la commission « environnement et agriculture » avec la commission des « écoles et de la petite enfance »,

vu la nécessité de procéder à la rénovation de la place de jeux sur la parcelle No 10'287 et 10'288,

vu la rencontre des différentes entreprises en février 2018 par ces deux commissions,

vu les devis pour l'ensemble de la réfection de la place de jeux des entreprises Top Jeux SA et Soranature,

**COMMUNE DE SORAL**  
**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2018**

vu le rapport des deux commissions présenté en séance du Conseil municipal du 23 avril 2018,

conformément à l'art. 30 al. 1 lettre e de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Maire,

le Conseil municipal

**D E C I D E**

par 7 voix pour, soit à l'unanimité des membres présents,

1. De réaliser les travaux de rénovation de la place de jeux sur les parcelles No 10'287 et 10'288.
2. D'ouvrir au Maire un crédit de 146'000 F destiné à ces travaux.
3. De comptabiliser la dépense de 146'000 F dans le compte des investissements puis de la porter à l'actif du bilan de la commune dans le patrimoine administratif.
4. D'amortir la dépense nette de 146'000 F au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de fonctionnement dès 2018.
5. D'autoriser le Maire à contracter, si nécessaire, un emprunt auprès des établissements de crédit de son choix, à concurrence de 146'000 F afin de permettre l'exécution de ces travaux.

**7. Proposition du Maire relative à l'ouverture d'un crédit d'étude de 77'000 F visant notamment à améliorer la sécurité routière et à procéder à une analyse des espaces publics de la commune**

**M. le président** soumet la délibération au vote :

Vu la configuration des voiries de la commune,

vu la pression croissante du trafic,

vu l'absence d'aménagements destinés à la sécurisation des piétons dans le village,

vu la nécessité d'engager une réflexion globale par un bureau d'urbanisme,

vu la présentation du bureau d'urbanisme Malnati & Verest en séance du Conseil municipal du 5 février 2018,

**COMMUNE DE SORAL**  
**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2018**

vu le préavis favorable de la commission des routes, sécurité, mobilité, transports,

conformément à l'art. 30, al. 1, let. e et m de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,

sur proposition du Maire,

le Conseil municipal

**D E C I D E**

par 7 voix pour, soit l'unanimité des membres présents,

1. De procéder à une étude visant notamment à améliorer la sécurité routière et à procéder à une analyse des espaces publics de la commune.
2. D'ouvrir au Maire un crédit de 77'000 F destiné à cette étude.
3. De comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements puis de la porter à l'actif du bilan, dans le patrimoine administratif.
4. En cas de réalisation du projet, ce crédit d'étude sera intégré au crédit principal, qui sera voté ultérieurement, afin d'être amorti conjointement à celui-ci.
5. En cas de non réalisation du projet, ce crédit d'étude sera amorti au moyen de 1 annuité, dès l'année de son abandon.
6. D'autoriser le Maire à contracter, si nécessaire, un emprunt auprès des établissements de crédit de son choix, à concurrence de 77'000 F afin de permettre l'exécution de cette étude.

**8. Proposition du Maire relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de 500'000 F destiné à la réfection du chemin de l'Ancien-Château**

**M. le président** soumet la délibération au vote :

Vu la lettre d'intention du 23 janvier 2018 visant à réduire le trafic pendulaire motorisé de transit au niveau des passages frontière de Soral II, Sézegnin, Chancy II et Certoux,

Vu la nécessité de procéder à la réfection du chemin de l'Ancien-Château afin de permettre la circulation du bus des TPG,

vu la subvention de 500'000 F demandée au canton,

vu la subvention de 500'000 F accordée par le canton,

conformément à l'art. 30, al. 1, let. e et m de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,



sur proposition du Maire,

le Conseil municipal

**D E C I D E**

par 7 voix pour, soit à l'unanimité des membres présents,

1. De réaliser les travaux de réfection du chemin de l'Ancien-Château.
2. D'ouvrir au Maire un crédit de 500'000 F destiné à ces travaux.
3. De comptabiliser la dépense de 500'000 F et la recette de 500'000 F dans le compte des investissements, puis de porter la dépense nette à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif.
4. D'amortir l'éventuel solde restant au moyen de 30 annuités qui figureront au budget de fonctionnement dès 2018.

#### **9. Présentation d'un projet de règlement communal sur la gestion des déchets**

**Mme Jaggi** explique que ce point est reporté à une séance ultérieure, suite à une information provenant du Gesdec selon laquelle des éléments nouveaux vont être apportés au projet de règlement.

#### **10. Propositions et questions individuelles**

**M. Jaccard** estime que le texte de la dernière résolution concernant le crédit de CHF 500'000.- dévolu à la réfection du chemin de l'Ancien-Château n'est pas clair au sujet de la prise en compte de la barrière dans le crédit total, question qui avait été discutée au précédent conseil.

**M. G. Fontaine** confirme que la barrière est bien intégrée dans le crédit voté, avec un coût total pour la barrière de CHF 27'000.- (y compris fouilles éventuelles).

**M. Grept** dit avoir reçu le message informatique de la part de **Mme Jaggi** concernant le SABRA, qui doit travailler sur les chiffres avant de les présenter, ce qui paraît étrange à **M. Grept**.

Il souhaiterait pouvoir disposer des données brutes.

#### **11. Communications de l'exécutif**

*Ancienne voirie*

**M. le président** demande à **M. J. Fontaine** où en est le dossier de l'ancienne voirie.

**M. J. Fontaine** répond qu'une séance de commission est prévue le 28 mai.

**COMMUNE DE SORAL**  
**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2018**

**M. le président** demande qu'un rapport de commission soit présenté à la prochaine séance du conseil municipal.

*Tournoi de pétanque*

**M. le président** informe par ailleurs que les conseillers sont invités à l'apéritif du tournoi de pétanque du samedi 2 juin (dès 14h30).

*Jobs d'été*

**M. le président** désigne **Mme Fontaine** pour le tirage au sort des 5 jeunes – sur les 11 en lice - qui seront sélectionnés pour les jobs d'été. Dans le cas où un ou plusieurs de ces 5 sélectionnés ne pourrai(en)t accepter la proposition d'emploi, elle serait alors présentée au(x) suivant(s) sur la liste.

**Résultat du tirage au sort :**

1. Gilda Baud
2. Arnaud Kobel
3. Matthieu Vos
4. Raphaël Martin
5. Alix Golay
6. Loïc Dugerdil
7. Reyno Genoud
8. Valentine Schell
9. Shana Taylor
10. Louna Naef
11. Antoine Florez

La séance est levée à 19H15.